



## CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 21 juin 2010

### Communiqué de presse

#### **Les actionnaires de Crédit Agricole S.A. ont choisi à près de 60 % le paiement du dividende en actions**

L'option pour le paiement du dividende en actions, ouverte entre le jeudi 27 mai et le mardi 8 juin 2010 inclus, a été retenue par près de 60 % des actionnaires de Crédit Agricole S.A.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire de Crédit Agricole S.A. avait décidé, le mercredi 19 mai 2010, le versement d'un dividende de 0,45 euro par action au titre de l'exercice 2009 et prévu qu'il pouvait être payé soit en numéraire, soit en actions nouvelles.

Cette opération se traduit par la création de 66 413 282 actions nouvelles (soit 2,86 % du capital), dont la livraison et l'admission à Euronext Paris interviennent aujourd'hui.

Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2010, sont immédiatement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social de Crédit Agricole S.A. A l'issue de l'opération, le capital social sera ainsi composé de 2 385 993 219 actions au nominal de 3 euros.

Le dividende en numéraire est mis en paiement ce jour.

---

#### Contacts Presse

Anne-Sophie Gentil - ☎ 01 43 23 37 51

Stéphanie Ozenne - ☎ 01 43 23 59 44